

	Surface de baies	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1,98 m ²
	Placement	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
	Orientation des baies	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 3 Ouest	Epaisseur lame air	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal
	Type de masques proches	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	2,5 m ²
	Placement	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
Fenêtre 4 Ouest	Orientation des baies	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Porte	Type volets	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Persienne coulissante PVC (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de porte	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1,92 m ²
	Placement	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 4 Nord
	Type de local adjacent	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur
	Nature de la menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Présence de joints d'étanchéité	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Positionnement de la menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 1	Largeur du dormant menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de pont thermique	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 1 Sud / Fenêtre 1 Sud
	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITE
	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	5,6 m
Pont Thermique 2	Largeur du dormant menuiserie Lp	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 2 Est / Fenêtre 2 Est
	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITE
Pont Thermique 3	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	20 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Fenêtre 3 Ouest
	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITE

	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	2,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 4	Type de pont thermique	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Fenêtre 4 Ouest
	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITE
	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	8,9 m
Pont Thermique 5	Largeur du dormant menuiserie Lp	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 1 Sud / Plafond
Pont Thermique 6	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITE / ITI
	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	9 m
	Type PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 1 Sud / Plancher
Pont Thermique 7	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	9 m
	Type PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 2 Est / Plafond
Pont Thermique 8	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITE / ITI
	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	8,4 m
	Type PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 2 Est / Plancher
Pont Thermique 9	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	8,4 m
	Type PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Plafond
Pont Thermique 10	Type isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	ITE / ITI
	Longueur du PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	8,4 m
	Type PT	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Plancher

Systèmes

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	VMC SF Hygro A avant 2001
	Année installation	<input checked="" type="checkbox"/> Valeur par défaut	1948 - 1974
	Energie utilisée	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Electrique
	Façades exposées	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	71,99 m ²
	Nombre de niveaux desservis	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1
	Type générateur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Fioul - Chaudière fioul basse température installée entre 1991 et 2015
	Année installation générateur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1991
	Energie utilisée	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Fioul
	Cper (présence d'une ventouse)	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Présence d'une veilleuse	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Chaudière murale	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Température de distribution	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	inférieure à 65°C
	Année installation émetteur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1980
	Type de chauffage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	central
	Equipement d'intermittence	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Sans système d'intermittence

	Présence comptage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1
	Nombre de niveaux desservis	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1
	Type générateur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue)
	Année installation générateur	<input checked="" type="checkbox"/> Valeur par défaut	1948 - 1974
Eau chaude sanitaire	Energie utilisée	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Type de distribution	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	300 L

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 21 octobre 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Notes :Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)

Informations société : SARL EXPASS DIAGNOSTICS 4 Rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
Tél. : 05 49 74 69 48 - N°SIREN : 504 154 295 - Compagnie d'assurance : Allianz n° 56147234



Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : HUIS_38333_N
Date du repérage : _Lilas22SL
Heure d'arrivée : 12/09/2022
Durée du repérage : 09 h 45
02 h 20

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 et n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale.

Extrait du CCH : R.111-2 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Deux-Sèvres**
Adresse : **2 Allée des Lilas**
..... **logement 22**
Commune : **79130 SECONDIGNY**
..... **Section cadastrale AB, Parcellle(s) n° 413**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
LOGEMENT 22, Lot numéro Non communiqué

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : .. **CREDIT MUTUEL**
..... **c/**
Adresse : **2 Allée des Lilas**
..... **79130 SECONDIGNY**

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **HUIS ALLIANCE**
Adresse : **88 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Le Trion**
..... **79000 NIORT**

Repérage

Périmètre de repérage : **Ensemble des parties privatives**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **Mr SALARD Ludovic**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL EXPASS DIAGNOSTICS**
Adresse : **4 Rue Jean Jaurès**
..... **79300 BRESSUIRE**
Numéro SIRET : **504 154 295**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **Allianz**
Numéro de police et date de validité : **56147234 / 31/12/2022**

Surface habitable en m² du ou des lot(s)

Surface habitable totale : 87,40 m² (quatre-vingt-sept mètres carrés quarante)

Surface exclue totale : 0,00 m² (zéro mètres carrés)

Attestation de surface

n° HUIS 38333

v.032021

Lilas22SL



Résultat du repérage

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Liste des pièces non visitées :

Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :

HUIS ALLIANCE

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie habitable	Surface exclue	Motif de non prise en compte / Commentaire
Appartement - Entrée	10,19	0	
Appartement - Cuisine	6,71	0	
Appartement - Wc	1,7	0	
Appartement - Salle de bain	6,11	0	
Appartement - Chambre 1	14,15	0	
Appartement - Chambre 2	8,79	0	
Appartement - Chambre 3	11,37	0	
Appartement - Chambre 4	9,86	0	
Appartement - Séjour	18,52	0	

Surface habitable totale : 87,40 m² (quatre-vingt-sept mètres carrés quarante)

Surface exclue totale : 0,00 m² (zéro mètres carrés)

Fait à **SECONDIGNY**, le **12/09/2022**

Par : **Mr SALARD Ludovic**

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.



SARL EXPASS DIAGNOSTICS au capital de 15.400 € - Siret 50415429500019 - N° TVA : FR00504154295

Adresse :

4 Rue Jean Jaurès – 79300 BRESSUIRE

Tél. 05 49 74 69 48 – Mail : agence79@e-maidiag.fr

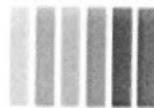
2/3

Rapport du :
13/09/2022

Attestation de surface v.032021

n° HUIS_38333 [REDACTED]

Lilas22SL



SARL EXPASS DIAGNOSTICS au capital de 15.400 € - Siret 50415429500019 - N° TVA : FR00504154295

Adresse :

4 Rue Jean Jaurès – 79300 BRESSUIRE
Tél. 05 49 74 69 48 – Mail : agence79@e-maidiag.fr

3/3

Rapport du :
13/09/2022



Etat de l'Installation Intérieure de Gaz

Numéro de dossier : HUIS_38333
Norme méthodologique employée : _Lilas22FB
Date du repérage : AFNOR NF P 45-500 (Janvier 2013)
Heure d'arrivée : 12/09/2022
Durée du repérage : 09 h 45
02 h 20

La présente mission consiste à établir l'état de l'installation intérieure de gaz conformément à l'arrêté du 6 avril 2007 modifié, 18 novembre 2013 et 12 février 2014 afin d'évaluer les risques pouvant compromettre la sécurité des personnes, de rendre opérante une clause d'exonération de la garantie du vice caché, en application de l'article 17 de la loi n°2003-08 du 3 janvier 2003, modifié par l'ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005. En aucun cas, il ne s'agit d'un contrôle de conformité de l'installation vis-à-vis de la réglementation en vigueur.

A. - Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département : **Deux-Sèvres**
Adresse : **2 Allée des Lilas**
Commune : **79130 SECONDIGNY**
Section cadastrale AB, Parcelle(s) n° 413
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété
Type de bâtiment : **Habitation (partie privative d'immeuble)**
Nature du gaz distribué : **Gaz Propane**
Distributeur de gaz : **Antargaz**
Installation alimentée en gaz : ... **NON**

B. - Désignation du propriétaire

Désignation du propriétaire :

Nom et prénom : **CREDIT MUTUEL**
Adresse : **2 Allée des Lilas**
79130 SECONDIGNY
Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre :
Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :
Huissier de Justice
Nom et prénom : **HUIS ALLIANCE**
Adresse : **88 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Le Trion**
79000 NIORT
Titulaire du contrat de fourniture de gaz :
Nom et prénom : **NC**
Adresse : NC
N° de téléphone : NC
Références : **Numéro de compteur : 7058088**

C. - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **Mr BOUCHET Franck**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL EXPASS DIAGNOSTICS**
Adresse : **4 Rue Jean Jaurès**
..... **79300 BRESSUIRE**
Numéro SIRET : **504 154 295 00019**
Désignation de la compagnie d'assurance : ...**Allianz**
Numéro de police et date de validité : **56147234 / 31/12/2022**

Certification de compétence **CPDI4411** délivrée par : **I.Cert, le 16/11/2017**
Norme méthodologique employée : **NF P 45-500 (Janvier 2013)**



Etat de l'installation intérieure de Gaz v.022021

n° HUIS 38333

illas22FB



D. - Identification des appareils

Liste des installations intérieures gaz (Genre ⁽¹⁾ , marque, modèle)	Type ⁽²⁾	Puissance en kW	Localisation	Observations : (anomalie, taux de CO mesuré(s), motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné)
Robinet en attente	-	NC	Appartement - Cuisine	Photo : PhGaz001

(1) Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur, ...

(2) Non raccordé — Raccordé — Étanche.

Note : Nous vous rappelons l'obligation d'entretien des appareils et de contrôle de la vacuité des conduits de fumées.

Note 2 : Notre cabinet s'engage à retourner sur les lieux afin de compléter le constat aux installations non contrôlées, dès lors que les dispositions permettant un contrôle des installations concernées auront été prises par le propriétaire ou son mandataire.

Note 3 : Nous attirons votre attention sur le fait que la responsabilité du donneur d'ordre reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident sur tout ou partie de l'installation, contrôlée ou non.

E. - Anomalies identifiées

Points de contrôle ⁽³⁾ (selon la norme)	Anomalies observées (A1 ⁽⁴⁾ , A2 ⁽⁵⁾ , DGI ⁽⁶⁾ , 32c ⁽⁷⁾)	Libellé des anomalies et recommandations
Néant	-	-

- (3) Point de contrôle selon la norme utilisée.
- (4) A1 : L'installation présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation
- (5) A2 : L'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture du gaz, mais est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais.
- (6) DGI : (Danger Grave et Immédiat) L'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'opérateur de diagnostic interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constitutifs la source du danger.
- (7) 32c : la chaudière est de type VMC GAZ et l'installation présente une anomalie relative au dispositif de sécurité collective (DSC) qui justifie une intervention auprès du syndic ou du bailleur social par le distributeur de gaz afin de s'assurer de la présence du dispositif, de sa conformité et de son bon fonctionnement.

Note : Nous vous rappelons que la responsabilité de l'opérateur de diagnostic est limitée aux points effectivement vérifiés et que les contrôles réalisés ne préjugent pas de la conformité de l'installation

F. - Identification des bâtiments et parties du bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être contrôlés et motif :

Néant

Nota : Nous attirons votre attention sur le fait que la responsabilité du donneur d'ordre reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident sur tout ou partie de l'installation présente dans des bâtiments, parties du bâtiment n'ayant pu être contrôlés.



SARL EXPASS DIAGNOSTICS au capital de 15.400 € - Siret 50415429500019 - N° TVA : FR00504154295

Adresse :

4 Rue Jean Jaurès - 79300 BRESSUIRE

Tél. 05 49 74 69 48 - Mail : agence79@e-maidiag.fr

2/6

Rapport du :
13/09/2022



G. - Constatations diverses

Commentaires :

Certains points de contrôles n'ont pu être contrôlés. De ce fait la responsabilité du donneur d'ordre reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident ayant pour origine une défaillance de toute ou partie de l'installation n'ayant pu être contrôlée.

- Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée
- Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté
- Le conduit de raccordement n'est pas visitable

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :

Néant

Observations complémentaires :

Néant

Conclusion :

- L'installation ne comporte aucune anomalie.
- L'installation comporte des anomalies de type A1 qui devront être réparées ultérieurement.
- L'installation comporte des anomalies de type A2 qui devront être réparées dans les meilleurs délais.
- L'installation comporte des anomalies de type DGI qui devront être réparées avant remise en service.
- L'installation comporte une anomalie 32c qui devra faire l'objet d'un traitement particulier par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz.

H. - Actions de l'opérateur de diagnostic en cas de DGI

- Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz ou
- Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation
- Transmission au Distributeur de gaz par courrier des informations suivantes :
 - référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
 - codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI).
- Remise au client de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie.



**I. - Actions de l'opérateur de diagnostic en cas d'anomalie 32c**

- Transmission au Distributeur de gaz par courrier de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
- Remise au syndic ou au bailleur social de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie. ;

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)

Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz :

Visite effectuée le **12/09/2022**.

Fait à **SECONDIGNY**, le **12/09/2022**

Par : Mr BOUCHET Franck



Annexe - Croquis de repérage

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.

Annexe - Photos

	Photo n° du Compteur Gaz
	Photo n° PhGaz001 Localisation : Appartement - Cuisine Robinet en attente

Annexe - Règles élémentaires de sécurité et d'usage à respecter (liste non exhaustive)

Les accidents dus aux installations gaz, tout en restant peu nombreux, sont responsables d'un nombre important de victimes. La vétusté des installations, l'absence d'entretien des appareils et certains comportements imprudents sont des facteurs de risque : 98 % des accidents, fuites et explosions sont recensés dans les installations intérieures. Les intoxications oxycarbonées et les explosions font un grand nombre de victimes qui décèdent ou gardent des séquelles et handicaps à long terme.

Quels sont les moyens de prévention des accidents liés aux installations intérieures gaz ?

Pour prévenir les accidents liés aux installations intérieures gaz, il est nécessaire d'observer quelques règles de base :

- Renouvez le tuyau de raccordement de la cuisinière ou de la bouteille de gaz régulièrement et dès qu'il est fissuré,
- Faire ramoner les conduits d'évacuation des appareils de chauffage et de cheminée régulièrement,
- Faire entretenir et contrôler régulièrement les installations intérieures de gaz par un professionnel.

Mais il s'agit également d'être vigilant, des gestes simples doivent devenir des automatismes :

- ne pas utiliser les produits aérosols ou les bouteilles de camping-gaz dans un espace confiné, près d'une source de chaleur,
- fermer le robinet d'alimentation de votre cuisinière après chaque usage et vérifiez la date de péremption du tuyau souple de votre cuisinière ou de votre bouteille de gaz,
- assurer une bonne ventilation de votre logement, n'obstruer pas les bouches d'aération,
- sensibiliser les enfants aux principales règles de sécurité des appareils gaz.



Etat de l'installation intérieure de Gaz

v.022021

n° HUIS 38333 [REDACTED] [REDACTED] ilas22FB



Quelle conduite adopter en cas de fuite de gaz ?

Lors d'une fuite de gaz, il faut éviter tout risque d'étincelle qui entraînerait une explosion :

- ne pas allumer la lumière, ni toucher aux interrupteurs, ni aux disjoncteurs,
- ne pas téléphoner de chez vous, que ce soit avec un téléphone fixe ou un portable,
- ne pas prendre l'ascenseur mais les escaliers,
- une fois à l'extérieur, prévenir les secours

Pour aller plus loin : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>



SARL EXPASS DIAGNOSTICS au capital de 15.400 € - Siret 50415429500019 - N° TVA : FR00504154295

Adresse :

4 Rue Jean Jaurès – 79300 BRESSUIRE
Tél. 05 49 74 69 48 – Mail : agence79@e-maidiag.fr

6/6

Rapport du :
13/09/2022



Etat de l'Installation Intérieure d'Électricité

Numéro de dossier : HUIS_38333
Date du repérage : _Lilas22FB
Heure d'arrivée : 12/09/2022
Durée du repérage : 09 h 45
02 h 20

La présente mission consiste, suivant l'arrêté du 28 septembre 2017 et du 4 avril 2011, à établir un état de l'installation électrique, en vue d'évaluer les risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes. (Application des articles L. 134-7, R134-10 et R134-11 du code de la construction et de l'habitation). En aucun cas, il ne s'agit d'un contrôle de conformité de l'installation vis-à-vis de la réglementation en vigueur. Cet état de l'installation intérieure d'électricité a une durée de validité de 3 ans.

1. - Désignation et description du local d'habitation et de ses dépendances

Localisation du local d'habitation et de ses dépendances :

Type d'immeuble : **Appartement**

Adresse : **2 Allée des Lilas**
logement 22

Commune : **79130 SECONDIGNY**

Département : **Deux-Sèvres**

Référence cadastrale : **Section cadastrale AB, Parcelle(s) n° 413**, identifiant fiscal : **NC**

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :

Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété
Ensemble des parties privatives

Périmètre de repérage : **< 1997**

Année de construction : **Inconnue**

Année de l'installation : **Inconnue**

Distributeur d'électricité : **EDF**

Parties du bien non visitées : **Néant**

2. - Identification du donneur d'ordre

Identité du donneur d'ordre :

Nom et prénom : **HUIS ALLIANCE**

Adresse : **88 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Le Trion**
79000 NIORT

Téléphone et adresse internet : **Non communiquées**

Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) : **Huissier de Justice**

Propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances:

Nom et prénom : **CREDIT MUTUEL**

Adresse : **2 Allée des Lilas**
79130 SECONDIGNY

3. - Identification de l'opérateur ayant réalisé l'intervention et signé le rapport

Identité de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : **Mr BOUCHET Franck**

Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL EXPASS DIAGNOSTICS**

Adresse : **4 Rue Jean Jaurès**
79300 BRESSUIRE

Numéro SIRET : **504 154 295 00019**

Désignation de la compagnie d'assurance : **Allianz**

Numéro de police et date de validité : **56147234 / 31/12/2022**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par **I.Cert** le **17/12/2018** jusqu'au **16/12/2025**. (Certification de compétence **CPDI4411**)





4. – Rappel des limites du champ de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection de cette installation. Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production ou de stockage par batteries d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc., lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits ;

5. – Conclusion relative à l'évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes

- L'installation intérieure d'électricité ne comporte aucune anomalie.
 L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies.

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

- L'appareil général de commande et de protection et de son accessibilité.
 Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.
 Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.
 La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.
 Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - Protection mécanique des conducteurs.
 Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

Domaines	Anomalies	Photo
2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation - Installation de mise à la terre	Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre. Remarques : Présence de circuits électriques non équipés de conducteurs de protection	
3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit	Plusieurs circuits disposent d'un conducteur neutre commun dont les conducteurs ne sont pas correctement protégés contre les surintensités. Remarques : Présence de conducteur(s) neutre(s) commun(s) à plusieurs circuits avec des conducteurs de phase non regroupés sous la même protection contre les surintensités	



Etat de l'Installation Intérieure d'Électricité

v.022021

n° HUIS_38333

Lilas22FB



Domaines	Anomalies	Photo
5. Matériels électriques présentant des risques de contacts directs avec des éléments sous tension - Protection mécanique des conducteurs	L'installation électrique comporte au moins une connexion avec une partie active nue sous tension accessible. Remarques : Présence de connexion de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension	
6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage	L'installation comporte au moins un matériel électrique vétuste. Remarques : Présence de matériel électrique vétuste (douilles, interrupteurs, socles de prise...)	
	L'installation comporte au moins un matériel électrique inadapté à l'usage. Remarques : Présence de matériel électrique inadapté à l'usage	

Anomalies relatives aux installations particulières :

- Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.
- Piscine privée, ou bassin de fontaine

Informations complémentaires :

- Socles de prise de courant, dispositif à courant différentiel résiduel à haute sensibilité

Domaines	Informations complémentaires	Photo
IC. Socles de prise de courant, dispositif à courant différentiel résiduel à haute sensibilité	Il n'y a aucun dispositif différentiel à haute sensibilité $\leq 30 \text{ mA}$	
	Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur Remarques : Présence de socles de prises non équipés d'obturateur	
	Au moins un socle de prise de courant ne possède pas un puits de 15 mm.	

6. – Avertissement particulier**Points de contrôle n'ayant pu être vérifiés**

Domaines	Points de contrôle
2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation	Courant différentiel-résiduel assigné Point à vérifier : Déclenche, lors de l'essai de fonctionnement, pour un courant de défaut au plus égal à son courant différentiel-résiduel assigné (sensibilité) Bouton test Point à vérifier : Déclenche par action sur le bouton test quand ce dernier est présent



SARL EXPASS DIAGNOSTICS au capital de 15.400 € - Siret 50415429500019 - N° TVA : FR00504154295

Adresse :

4 Rue Jean Jaurès - 79300 BRESSUIRE

Tél. 05 49 74 69 48 - Mail : agence79@e-maidiag.fr

3/8Rapport du :
13/09/2022



Domaines	Points de contrôle
2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation - Prise de terre	Présence Point à vérifier : Elément constituant la prise de terre approprié Motifs : Contrôle impossible: élément constituant la prise de terre non visible (ce dernier est situé dans les parties communes partiellement accessibles)
	Résistance Point à vérifier : Valeur de la résistance de la prise de terre adaptée au(x) dispositif(s) différentiel(s)
2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation - Installation de mise à la terre	Constitution et mise en œuvre Point à vérifier : Présence d'un conducteur de terre
	Caractéristiques techniques Point à vérifier : Section du conducteur de terre satisfaisante

Parties du bien (pièces et emplacements) n'ayant pu être visitées et justification :

Néant

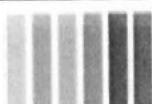
7. – Conclusion relative à l'évaluation des risques relevant du devoir de conseil de professionnel

Il est conseillé de faire réaliser, dans les meilleurs délais et par un installateur électricien qualifié, les travaux permettant de lever au moins les anomalies relevées.
Certains points de contrôles n'ont pu être effectués. De ce fait la responsabilité du propriétaire reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident ayant pour origine une défaillance de toute ou partie de l'installation n'ayant pu être contrôlée

Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)

Dates de visite et d'établissement de l'état :
Visite effectuée le : **12/09/2022**
Etat rédigé à **SECONDIGNY**, le **12/09/2022**

Par : Mr BOUCHET Franck





8. – Explications détaillées relatives aux risques encourus

Objectif des dispositions et description des risques encourus

Appareil général de commande et de protection : Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique. Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.
Protection différentielle à l'origine de l'installation : Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique. Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Prise de terre et installation de mise à la terre : Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte. L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Protection contre les surintensités : Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts-circuits. L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.
Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux. Son absence privilégiée, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Règles liées aux zones dans les locaux contenant une baignoire ou une douche : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.
Matériels électriques présentant des risques de contact direct : Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage : Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage que l'on veut en faire, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.
Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives : Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.
Piscine privée ou bassin de fontaine : Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé. Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.

Informations complémentaires

Objectif des dispositions et description des risques encourus

Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant l'ensemble de l'installation

électrique : L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.

Socles de prise de courant de type à obturateurs : Socles de prise de courant de type à obturateurs : l'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.

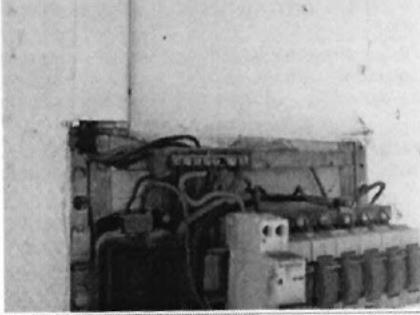
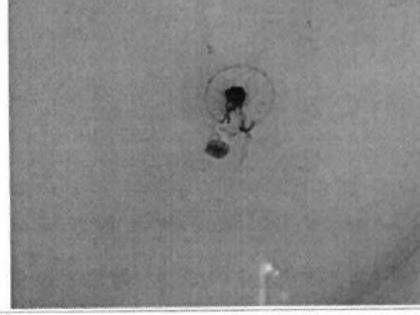
Socles de prise de courant de type à puits : La présence d'un puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiche mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.



Annexe - Croquis de repérage

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.

Annexe - Photos

	Photo du Compteur électrique
	Photo PhEle001 Libellé de l'anomalie : B4.3 c Plusieurs circuits disposent d'un conducteur neutre commun dont les conducteurs ne sont pas correctement protégés contre les surintensités. Remarques : Présence de conducteur(s) neutre(s) commun(s) à plusieurs circuits avec des conducteurs de phase non regroupés sous la même protection contre les surintensités
	Photo PhEle002 Libellé de l'anomalie : B7.3 d L'installation électrique comporte au moins une connexion avec une partie active nue sous tension accessible. Remarques : Présence de connexion de matériel électrique présentant des parties actives nues sous tension
	Photo PhEle003 Libellé de l'anomalie : B8.3 a L'installation comporte au moins un matériel électrique vétuste. Remarques : Présence de matériel électrique vétuste (douilles, interrupteurs, socles de prise...)

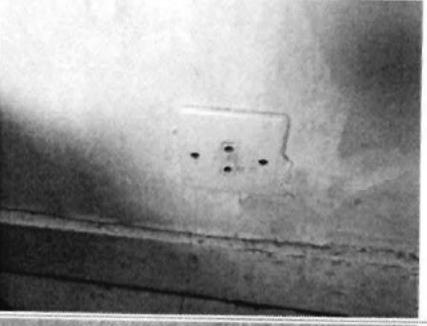
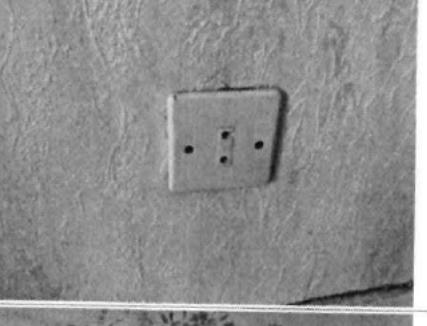
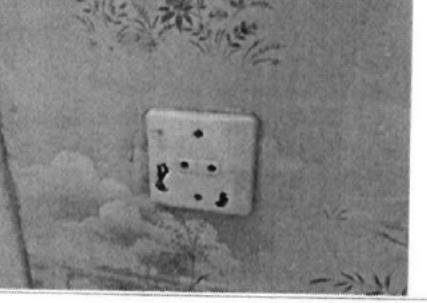


Etat de l'Installation Intérieure d'Électricité v.022021

n° HUIS 38333 [REDACTED]

Lilas22FB



	<p>Photo PhEle004 Libellé de l'anomalie : B8.3 b L'installation comporte au moins un matériel électrique inadapté à l'usage. Remarques : Présence de matériel électrique inadapté à l'usage</p>
	<p>Photo PhEle005 Libellé de l'anomalie : B3.3.6 a1 Au moins un socle de prise de courant ne comporte pas de broche de terre. Remarques : Présence de circuits électriques non équipés de conducteurs de protection</p>
	<p>Photo PhEle006 Libellé de l'information complémentaire : B11 b2 Au moins un socle de prise de courant n'est pas de type à obturateur Remarques : Présence de socles de prises non équipés d'obturateur</p>
	<p>Photo PhEle007 Libellé de l'information complémentaire : B11 c2 Au moins un socle de prise de courant ne possède pas un puits de 15 mm.</p>



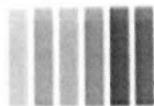


Règles élémentaires de sécurité et d'usage à respecter (liste non exhaustive)

L'électricité constitue un danger invisible, inodore et silencieux et c'est pourquoi il faut être vigilant quant aux risques qu'elle occasionne (incendie, électrisation, électrocution). Restez toujours attentif à votre installation électrique, vérifiez qu'elle soit et reste en bon état.

Pour limiter les risques, il existe des moyens de prévention simples :

- Ne jamais manipuler une prise ou un fil électrique avec des mains humides
- Ne jamais tirer sur un fil électrique pour le débrancher
- Débrancher un appareil électrique avant de le nettoyer
- Ne jamais toucher les fiches métalliques d'une prise de courant
- Ne jamais manipuler un objet électrique sur un sol humide ou mouillé



DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

N°ADEME : 2279E2081086W
Etabli le : 13/09/2022
Valable jusqu'au : 12/09/2032

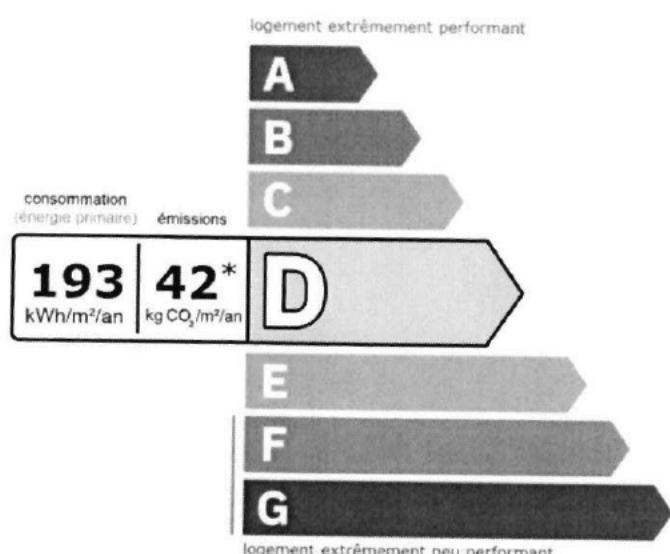
Ce document vous permet de savoir si votre logement est économique en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : <https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe>

Adresse : 2 Allée des Lilas - logement 22
79130 SECONDIGNY
LOGEMENT 22

Type de bien : Appartement
Année de construction 1948 - 1974
Surface habitable 87,4 m²

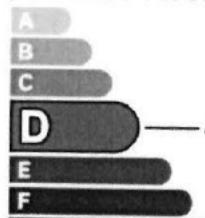
Propriétaire : CREDIT MUTUEL [REDACTED]
Adresse : 2 Allée des Lilas 79130 SECONDIGNY

Performance énergétique et climatique



* Dont émissions de gaz à effet de serre

peu d'émissions de CO₂



émissions de CO₂ très importantes

Ce logement émet 3 706 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 19 201 km parcours en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, autres) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre 1 280 € et 1 780 € par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p.3

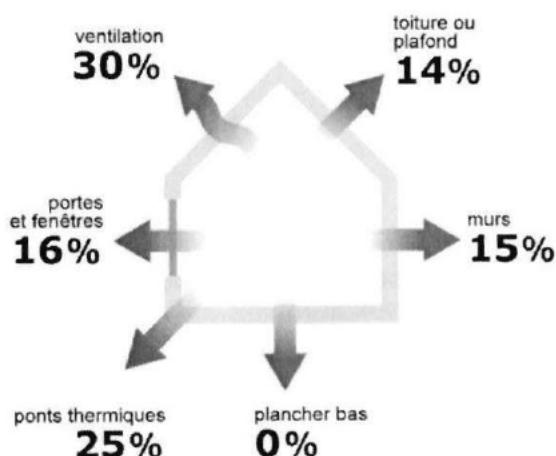
Informations diagnostiqueur

SARL EXPASS DIAGNOSTICS
4 Rue Jean Jaurès
79300 BRESSUIRE
tel : 05 49 74 69 48

Diagnostiqueur : Mr SALARD Ludovic
Email : agence79@e-maidiag.fr
N° de certification : CPDI4441
Organisme de certification : I.Cert



[Signature]

Schéma des déperditions de chaleur**Performance de l'isolation**

INSUFFISANTE MOYENNE BONNE TRÈS BONNE

Confort d'été (hors climatisation)*

INSUFFISANT MOYEN BON

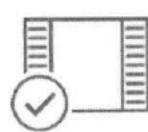
Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant



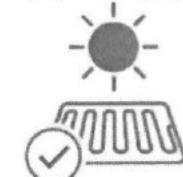
fenêtres équipées de volets extérieurs



toiture isolée

Production d'énergies renouvelables

équipement(s) présent(s) dans ce logement :



panneaux solaires thermiques

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage	Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
thermomètre chauffage	Fioul 10 915 (10 915 é.f.)	entre 840 € et 1150 €	65 %
thermomètre eau chaude	Electricité 3 941 (1 714 é.f.)	entre 290 € et 400 €	22 %
thermomètre refroidissement			0 %
ampoule éclairage	Electricité 388 (169 é.f.)	entre 20 € et 40 €	2 %
ventilateur auxiliaires	Electricité 1 666 (724 é.f.)	entre 130 € et 190 €	11 %
énergie totale pour les usages recensés :	16 910 kWh (13 521 kWh é.f.)	entre 1 280 € et 1 780 € par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 120€ par jour.

é.f. →énergie finale
Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C c'est -22% sur votre facture soit -289€ par an

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 120€/jour d'eau chaude à 40°C

49€ consommés en moins par jour, c'est -19% sur votre facture soit -82€ par an

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40€

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie :
www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 Murs	Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm avec un doublage rapporté avec isolation extérieure (5 cm) donnant sur l'extérieur Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur	moyenne
 Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	très bonne
 Toiture/plafond	Dalle béton donnant sur un comble fortement ventilé avec isolation intérieure	insuffisante
 Portes et fenêtres	Porte(s) bois opaque pleine Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et vénitiens extérieurs tout métal Fenêtres battantes pvc, double vitrage avec lame d'air 16 mm et persienne coulissante pvc	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Chaudière collective fioul basse température installée entre 1991 et 2015
 Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue), contenance ballon 300 L, couplé avec un système solaire
 Climatisation	Néant
 Ventilation	VMC SF Hygro A avant 2001
 Pilotage	Sans système d'intermittence

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 ECS	Entretenir les installations d'ECS solaire.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

Montant estimé : 12200 à 18300€

Lot	Description	Performance recommandée
Mur	Isolation des murs par l'intérieur. Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité.	R > 4,5 m ² .K/W
Plafond	Isolation des plafonds par l'extérieur. ▲ Travaux à réaliser en lien avec la copropriété	R > 7,5 m ² .K/W
Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS. ▲ Travaux à réaliser par la copropriété	SCOP = 4
Eau chaude sanitaire	Remplacer le système actuel par un appareil de type pompe à chaleur.	COP = 3

2

Les travaux à envisager

Montant estimé : 4000 à 6100€

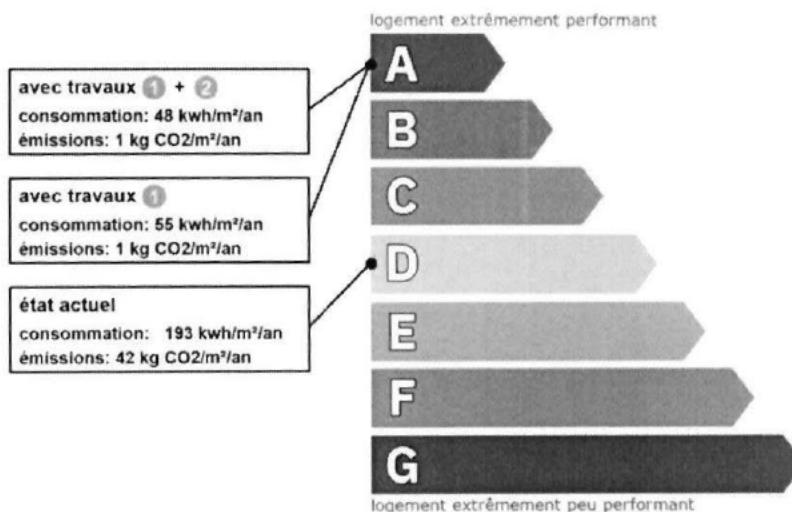
Lot	Description	Performance recommandée
Portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. ▲ Travaux à réaliser en lien avec la copropriété ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	Uw = 1,3 W/m ² .K, Sw = 0,42

Commentaires :

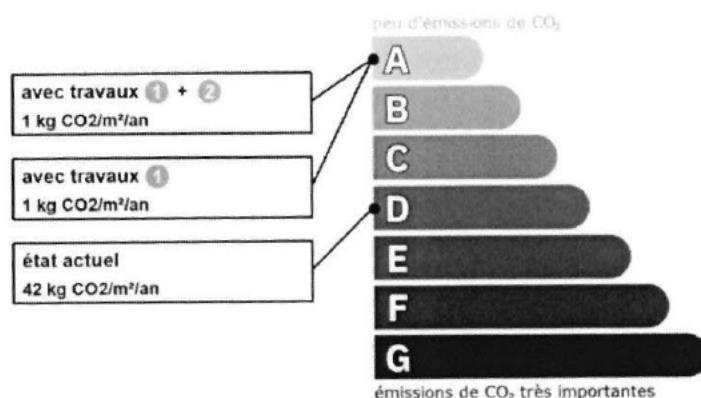
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiquée renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25]

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : HUIS_38333

Néant

Date de visite du bien : 12/09/2022

Invariant fiscal du logement : N/A

Référence de la parcelle cadastrale : Section cadastrale AB, Parcelle(s) n° 413

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021

Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

Généralités

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	Observé / mesuré	79 Deux Sèvres
Altitude	Donnée en ligne	180 m
Type de bien	Observé / mesuré	Appartement
Année de construction	Estimé	1948 - 1974
Surface habitable du logement	Observé / mesuré	87,4 m ²
Surface habitable de l'immeuble	Observé / mesuré	320 m ²
Nombre de niveaux du logement	Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond	Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur 1 Nord	Surface du mur	Observé / mesuré
	Type de local adjacent	Observé / mesuré
	Matériau mur	Observé / mesuré
	Epaisseur mur	Observé / mesuré
	Isolation	Observé / mesuré
	Epaisseur isolant	Observé / mesuré
	Doublage rapporté avec lame d'air	Observé / mesuré
Mur 2 Est	Surface du mur	Observé / mesuré
	Type de local adjacent	Observé / mesuré
	Matériau mur	Observé / mesuré
	Epaisseur mur	Observé / mesuré
	Isolation	Observé / mesuré
	Epaisseur isolant	Observé / mesuré
	Doublage rapporté avec lame d'air	Observé / mesuré
Mur 3 Ouest	Surface du mur	Observé / mesuré
	Type de local adjacent	Observé / mesuré
	Matériau mur	Observé / mesuré
	Epaisseur mur	Observé / mesuré
	Isolation	Observé / mesuré
	Epaisseur isolant	Observé / mesuré

Mur 4 Sud	Doublage rapporté avec lame d'air	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
	Surface du mur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	20,58 m ²
	Type de local adjacent	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur
	Etat isolation des parois Aiu	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non isolé
	Surface Aue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	0 m ²
	Etat isolation des parois Aue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non isolé
	Matériau mur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
Plancher	Surface de plancher bas	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	69,63 m ²
	Type de local adjacent	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	un local chauffé
	Type de pb	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
Plafond	Surface de plancher haut	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	69,63 m ²
	Type de local adjacent	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	un comble fortement ventilé
	Surface Aiu	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	69,63 m ²
	Surface Aue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	90 m ²
	Etat isolation des parois Aue	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non isolé
	Type de ph	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	forte suspicion
	Année isolation	<input checked="" type="checkbox"/> Valeur par défaut	1948 - 1974
	Surface de baies	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1,98 m ²
Fenêtre 1 Sud	Placement	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 1 Nord
	Orientation des baies	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Sud
	Inclinaison vitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal
Fenêtre 2 Est	Type de masques proches	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	8 m ²
	Placement	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Mur 2 Est
	Orientation des baies	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Air

	Surface de baies	∅ Observé / mesuré	1,98 m ²
	Placement	∅ Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
	Orientation des baies	∅ Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	∅ Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	∅ Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	∅ Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	∅ Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 3 Ouest	Epaisseur lame air	∅ Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	∅ Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	∅ Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	∅ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	∅ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	∅ Observé / mesuré	Vénitiens extérieurs tout métal
	Type de masques proches	∅ Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	∅ Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de baies	∅ Observé / mesuré	2,5 m ²
	Placement	∅ Observé / mesuré	Mur 3 Ouest
Fenêtre 4 Ouest	Orientation des baies	∅ Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	∅ Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	∅ Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	∅ Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	∅ Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	∅ Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	∅ Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	∅ Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	∅ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	∅ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
Porte	Type volets	∅ Observé / mesuré	Persienne coulissante PVC (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	∅ Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	∅ Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de porte	∅ Observé / mesuré	1,92 m ²
	Placement	∅ Observé / mesuré	Mur 4 Sud
	Type de local adjacent	∅ Observé / mesuré	des circulations avec ouverture directe sur l'extérieur
	Nature de la menuiserie	∅ Observé / mesuré	Porte simple en bois
	Type de porte	∅ Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Présence de joints d'étanchéité	∅ Observé / mesuré	non
	Positionnement de la menuiserie	∅ Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 1	Largeur du dormant menuiserie	∅ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de pont thermique	∅ Observé / mesuré	Mur 1 Nord / Fenêtre 1 Sud
	Type isolation	∅ Observé / mesuré	ITE
	Longueur du PT	∅ Observé / mesuré	5,6 m
Pont Thermique 2	Largeur du dormant menuiserie Lp	∅ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	∅ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	∅ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Fenêtre 2 Est
	Type isolation	∅ Observé / mesuré	ITE
Pont Thermique 3	Longueur du PT	∅ Observé / mesuré	20 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	∅ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	∅ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	∅ Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Fenêtre 3 Ouest
	Type isolation	∅ Observé / mesuré	ITE

	Longueur du PT	∅ Observé / mesuré	2,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	∅ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	∅ Observé / mesuré	au nu intérieur
Pont Thermique 4	Type de pont thermique	∅ Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Fenêtre 4 Ouest
	Type isolation	∅ Observé / mesuré	ITE
	Longueur du PT	∅ Observé / mesuré	8,9 m
Pont Thermique 5	Largeur du dormant menuiserie Lp	∅ Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	∅ Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type PT	∅ Observé / mesuré	Mur 1 Nord / Plafond
Pont Thermique 6	Type isolation	∅ Observé / mesuré	ITE / ITI
	Longueur du PT	∅ Observé / mesuré	9 m
	Type PT	∅ Observé / mesuré	Mur 1 Nord / Plancher
Pont Thermique 7	Type isolation	∅ Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	∅ Observé / mesuré	9 m
	Type PT	∅ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Plafond
Pont Thermique 8	Type isolation	∅ Observé / mesuré	ITE / ITI
	Longueur du PT	∅ Observé / mesuré	8,4 m
	Type PT	∅ Observé / mesuré	Mur 2 Est / Plancher
Pont Thermique 9	Type isolation	∅ Observé / mesuré	ITE / ITI
	Longueur du PT	∅ Observé / mesuré	8,4 m
	Type PT	∅ Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Plafond
Pont Thermique 10	Type isolation	∅ Observé / mesuré	ITE / non isolé
	Longueur du PT	∅ Observé / mesuré	8,4 m
	Type PT	∅ Observé / mesuré	Mur 3 Ouest / Plancher

Systèmes

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	∅ Observé / mesuré	VMC SF Hygro A avant 2001
	Année installation	✗ Valeur par défaut	1948 - 1974
	Energie utilisée	∅ Observé / mesuré	Electrique
	Façades exposées	∅ Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	∅ Observé / mesuré	oui
Chaudage	Type d'installation de chauffage	∅ Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	∅ Observé / mesuré	87,4 m ²
	Nombre de niveaux desservis	∅ Observé / mesuré	1
	Type générateur	∅ Observé / mesuré	Fioul - Chaudière fioul basse température installée entre 1991 et 2015
	Année installation générateur	∅ Observé / mesuré	1991
	Energie utilisée	∅ Observé / mesuré	Fioul
	Cper (présence d'une ventouse)	∅ Observé / mesuré	non
	Présence d'une veilleuse	∅ Observé / mesuré	non
	Chaudière murale	∅ Observé / mesuré	non
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	∅ Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	∅ Observé / mesuré	non
	Température de distribution	∅ Observé / mesuré	inférieure à 65°C
	Année installation émetteur	∅ Observé / mesuré	1980
	Type de chauffage	∅ Observé / mesuré	central
	Equipement d'intermittence	∅ Observé / mesuré	Sans système d'intermittence

	Présence comptage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1
	Nombre de niveaux desservis	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	1
	Type générateur	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue)
	Année installation générateur	<input checked="" type="checkbox"/> Valeur par défaut	1948 - 1974
Eau chaude sanitaire	Energie utilisée	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	Electrique
	Chaudière murale	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	non
	Type de distribution	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	accumulation
	Volume de stockage	<input checked="" type="checkbox"/> Observé / mesuré	300 L

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, arrêtés du 21 octobre 2021 décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Notes : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I.Cert - Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE (détail sur www.info-certif.fr)

Informations société : SARL EXPASS DIAGNOSTICS 4 Rue Jean Jaurès 79300 BRESSUIRE
Tél. : 05 49 74 69 48 - N°SIREN : 504 154 295 - Compagnie d'assurance : Allianz n° 56147234



**Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti
(Listes A et B de l'annexe 13-9 du Code de la Santé publique)**

Numéro de dossier : HUIS_38333 [REDACTED] Lilas_PC
Date du repérage : 12/09/2022

Références réglementaires et normatives

Textes réglementaires

Articles L. 1334-13, R. 1334-20 et 21, R. 1334-23 et 24, Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique; Arrêtés du 12 décembre 2012 et 26 juin 2013, décret 2011-629 du 3 juin 2011, arrêté du 1^{er} juin 2015.

Norme(s) utilisée(s)

Norme NF X 46-020 d'Août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâties

Immeuble bâti visité

Adresse

Rue : **2 Allée des lilas**
Bât., escalier, niveau, appartement n°, lot n°:
, **Lot numéro Non communiqué**
Code postal, ville : . **79130 SECONDIGNY**

Section cadastrale AB, Parcelle(s) n° 412

Ensemble de la propriété

Immeuble

Habitation

Date de construction : < 1997

Périmètre de repérage

Type de logement

Fonction principale du bâtiment

Date de construction

Le propriétaire et le donneur d'ordre

Le(s) propriétaire(s)

Nom et prénom : **CREDIT MUTUEL** [REDACTED] c [REDACTED] v [REDACTED]
Adresse : **2 Allée des Lilas**
79130 SECONDIGNY

Le donneur d'ordre

Nom et prénom : **HUIS ALLIANCE**
Adresse : **88 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Le Trion**
79000 NIORT

Le(s) signataire(s)

	NOM Prénom	Fonction	Organisme certification	Détail de la certification
Opérateur(s) de repérage ayant participé au repérage	Mr PRUNIER Christophe	Opérateur de repérage	I.Cert Centre Alphasis - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE	Obtention : 22/09/2017 Échéance : 21/09/2022 N° de certification : CPDI4501
Personne(s) signataire(s) autorisant la diffusion du rapport				

Raison sociale de l'entreprise : **SARL EXPASS DIAGNOSTICS** (Numéro SIRET : **504 154 295 00019**)

Adresse : **4 Rue Jean Jaurès, 79300 BRESSUIRE**

Désignation de la compagnie d'assurance : **Allianz**

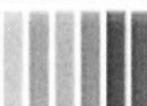
Numéro de police et date de validité : **56147234 / 31/12/2022**

Le rapport de repérage

Date d'émission du rapport de repérage : **12/09/2022**, remis au propriétaire le **12/09/2022**

Diffusion : **le présent rapport de repérage ne peut être reproduit que dans sa totalité, annexes incluses**

Pagination : **le présent rapport avec les annexes comprises, est constitué de 45 pages**



SARL EXPASS DIAGNOSTICS au capital de 15.400 € - Siret 50415429500019 - N° TVA : FR00504154295

Adresse :

4 Rue Jean Jaurès – 79300 BRESSUIRE

Tél. 05 49 74 69 48 – Mail : agence79@e-maidiag.fr

1/45

Rapport du :
12/09/2022



Sommaire

1 Les conclusions

2 Le(s) laboratoire(s) d'analyses

3 La mission de repérage

- 3.1 L'objet de la mission
- 3.2 Le cadre de la mission
- 3.2.1 L'intitulé de la mission
- 3.2.2 Le cadre réglementaire de la mission
- 3.2.3 L'objectif de la mission
- 3.2.4 Le programme de repérage de la mission réglementaire.
- 3.2.5 Programme de repérage complémentaire (le cas échéant)
- 3.2.6 Le périmètre de repérage effectif

4 Conditions de réalisation du repérage

- 4.1 Bilan de l'analyse documentaire
- 4.2 Date d'exécution des visites du repérage in situ
- 4.3 Écarts, adjonctions, suppressions par rapport aux normes en vigueur
- 4.4 Plan et procédures de prélèvements

5 Résultats détaillés du repérage

- 5.1 Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante, états de conservation, conséquences réglementaires (fiche de cotation)
- 5.2 Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, mais n'en contenant pas après analyse
- 5.3 Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante sur justificatif

6 Signatures

7 Annexes

1. – Les conclusions

Avertissement : les textes ont prévu plusieurs cadres réglementaires pour le repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante, notamment pour les cas de démolition d'immeuble. **La présente mission de repérage ne répond pas aux exigences prévues pour les missions de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition d'immeuble ou avant réalisation de travaux dans l'immeuble concerné et son rapport ne peut donc pas être utilisé à ces fins.**

1.1. Dans le cadre de mission décrit à l'article 3.2, il a été repéré :

- des matériaux et produits contenant de l'amiante sur jugement de l'opérateur :
Bac en fibres-ciment (Immeuble) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

Conduit en fibres-ciment (Sous-Sol - Garage 11) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

Conduit en fibres-ciment (Sous-Sol - Parties Communes 1) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

Conduit en fibres-ciment (Sous-Sol - Chaufferie) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

Dalle de sol (Logement 11 RDC - Entrée + Placards) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

Dalle de sol (Logement 11 RDC - Séjour) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

Dalle de sol (Logement 11 RDC - Salon) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

Dalle de sol (Logement 11 RDC - Chambre 1) pour lequel il est recommandé de réaliser une évaluation périodique.*

